

<b>COMMUNE DE VIUZ EN SALLAZ</b>  <b>HAUTE-SAVOIE</b>	<b>Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 01 JUIN 2023</b>
--	---

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

**Présents :** Pochat-Baron Pascal, Maire ;

**Adjoint au Maire :** BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Francis, GRILLET Corinne, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre, VIGNY Gérald

**Conseillers municipaux :** CAMUS Isabelle, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, GERNAIS Benjamin, LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel

**Absente représentée :** Pouvoir de VAUR Florence à LAVERRIERE Magali

**Absents :** CENCI Antoine, GAVARD-PERRET Alexandre

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.  
Monsieur Pierre VALENTIN est élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 23
Représentée : 1
<hr/> Votants : 24

*Délibération n° D2023\_041 – FINANCES*

### **Attribution d'une subvention pour la classe bleue à l'école de Boisinges**

La commune est sollicitée pour une demande de subvention pour un projet de classe bleue de l'école de Boisinges :

**Activités :** cycle natation ; activités nature, lecture de paysage, découverte faune et flore de montagne

**Dates :** du 26 au 30 juin 2023

**Lieu :** Seytroux

**Classes concernées :** de grande section à CM2 (39 élèves)

**Budget total :** 12.409,00 €

**Plan de financement :**

Ressources diverses (manifestations, fêtes)	400 €
Parents	1.950 €
Département	1.950 €
Commune	1.950 € + 2559 €
Sou des écoles	3.600 €

Il est proposé l'attribution d'une subvention de 1.950 € pour cette classe bleue, soit 10 € par jour et par enfant, sous réserve de la réalisation du séjour.

La participation de 2.559 € vient en sus pour la prise en charge de l'apprentissage de la natation

**Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **ATTRIBUE** une subvention de 1.950 € à l'école de Boisinges pour les 2 classes de l'école, au titre de la classe bleue, ainsi que la prise en charge de l'apprentissage de la natation à hauteur de 2.559 €, sous réserve de la réalisation de celle-ci

- **Les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice 2023.**

<b>VOTE</b>	POUR	24
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
<b>Adopté à l'unanimité</b>		

Ainsi fait été délibéré  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour Extrait conforme

Le Maire,  
Pascal POCHAT-BARON



Le secrétaire de séance  
Pierre VALENTIN

Certifié exécutoire  
Télétransmission sous-préfecture le  
Publication en ligne le 07/06/23  
Pour le Maire et par délégation,  
La Directrice Générale des Services  
Pascale CHAPUIS

06/06/23